

**36,7 MILLIONS D'EUROS**  
de crédits  
au budget 2016.

## LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL ET LE HANDICAP

Le Département, relayé sur le terrain par la MDPH et tout un réseau associatif, aide les personnes handicapées à faire face aux problèmes du quotidien comme à construire des projets de vie personnalisés. Le point sur les actions qu'il met en œuvre.

### ENFANTS

#### Prévention

- Bilan de santé en maternelle: dépistage et accompagnement vers les structures spécialisées, dont le centre d'action médico-sociale précoce (CAMSP) financé à 20% par le Département.
- Consultation infantile de 0 à 6 ans.
- Intervention à domicile, dans le cadre du droit au répit pour les parents.

#### Information / conseil aux parents

- Choix d'un mode d'accueil adapté.
- Suivi du développement psychomoteur des 0-6 ans.

#### Scolarité

- Équipement des dispositifs d'inclusion scolaire.
- Accessibilité des locaux des collèges.
- Transport scolaire adapté (organisation et prise en charge).

### ADULTES

#### Allocations pour les dépenses liées au handicap

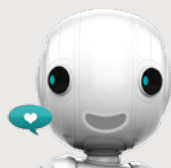
- Prestation de compensation du handicap (PCH): aides humaines et techniques.
- Aide au maintien à domicile (aide ménagère).
- Aide sociale pour l'hébergement en famille d'accueil ou en établissement.

#### Suivi et accompagnement médico-social

- Actions menées par le Département et la Maison départementale des personnes handicapées: intervention de travailleurs médico-sociaux, d'ergothérapeutes, de médecins, de psychologues.

#### Organisation des structures d'accueil et d'hébergement

- Autorisation, tarification, suivi, conseil et contrôle des établissements et services médico-sociaux.
- Agrément et suivi des familles d'accueil.



#### Pour en savoir plus...

- [www.aube.fr](http://www.aube.fr)
- [www.mdph10.fr](http://www.mdph10.fr)



**242**

élèves bénéficiant d'un transport adapté

**370**

emplois ETP (Équivalent temps plein) dans les établissements de compétence départementale pour personnes handicapées

**1200**

adultes bénéficiaires de prestations de domicile

**560**

places d'accueil en établissement, dont 58 en accueil de jour et 65 en famille d'accueil

Données Aube 2015



### ACTIONS TRANSVERSALES

#### La Maison départementale des personnes handicapées (MDPH)

placée sous la tutelle administrative et financière du Département

- Information, accompagnement dans la formulation du projet de vie, évaluation du plan de compensation du handicap, accès aux droits, aux prestations et aux services; sensibilisation aux problèmes du handicap...

#### Qualité de vie

- Soutien financier aux associations, notamment à caractère social ou sportif (fonctionnement, événements).
- Développement du label Tourisme & Handicap.

#### Coordination des dispositifs

- Schéma d'actions départemental pluriannuel.
- Appel à projets (hébergement, services...)
- Démarche pour une meilleure prise en charge des enfants par l'État.
- Amélioration de l'accès aux soins et à la santé (charte Romain Jacob).